



## Rénovation de l'Immeuble Chevauchet

Avenue Jean Jaurès

71 470 - ROMENAY



MAITRE D'OUVRAGE

Commune de Roménay  
Mairie de Roménay  
71 470 - ROMENAY  
Tél : 03 85 40 30 90 Fax : 03 85 40 38 67  
Mél : mairieromenay@wanadoo.fr

Lot n°04

PLATRERIE - FINITIONS - FAUX-PLAFONDS

**Appel d'offre**

Dossier	
Date	05/03/2018
Phase	DCE
Indice	

ARCHITECTE :  
ATELIER 71 - Société d'Architecture  
39, chemin des jardins  
71480 - DOMMARTIN-LES-CUISEAUX  
Tél : 03 85 76 62 63 Fax : 03 85 76 61 71  
Mél : atelier71.brise@wanadoo.fr





Code	Désignation	U	Qte	P.U. HT	P.T. HT
04.1	<b>GENERALITE</b>				
04.1.1	<b>ENTENDUE DES TRAVAUX - REGLEMENTATIONS</b>				
04.1.1.1	<b>OBJET</b> Le présent descriptif a pour but de définir l'ensemble nécessaires à la réalisation des travaux pour le présent lot, dans le cadre de la rénovation de l'immeuble Chevauchet à Romenay.				
04.1.1.2	<b>ETENDUE DES TRAVAUX</b> Les travaux à réaliser par l'entreprise dans le cadre de son marché sont essentiellement les suivants : <ul style="list-style-type: none"><li>- Cloisons de distribution ;</li><li>- Doublage ;</li><li>- Finition ;</li><li>- Ouvrage divers ;</li></ul>				
04.1.1.3	<b>DOCUMENTS DE REFERENCE CONTRACTUELS</b> L'intégralité du dossier de consultation.				
04.1.1.4	<b>ORDRE DE PRESEANCE</b> Au sujet des D.T.U. - Normes et autres textes visés ci-avant, il est bien ici précisé qu'en cas de discordance entre les spécifications, prescriptions ci-après du présent C.C.T.P. et celles de documents ci-avant, l'ordre de préséance sera celui énoncé aux " Clauses communes à tous les Lots".				
04.1.1.5	<b>REGLEMENTATIONS CONCERNANT LES MATERIAUX ET PRODUITS</b> Les travaux du présent lot sont soumis aux prescriptions techniques des cahiers des charges D.T.U. prescrits au décret n° 93.1164 du 11 Octobre 1993, énoncés ci-dessous qui définissent la qualité des matériaux, leurs caractéristiques et les façons de mise en œuvre. <ul style="list-style-type: none"><li>- D.T.U. n°25.1 - Enduits intérieurs au plâtre - Cahiers C.S.T.B n°1327 de Juillet Août 1975, n°1501 de Mai 1978 et n°1625 de Janvier Février 1980.</li><li>- D.T.U. n°25.232 - Plafonds suspendus (plaques de plâtre à enduire, plaques de plâtre à parement lisse directement suspendues) - Cahier C.S.T.B. n°343 d'Avril 1960.</li><li>- D.T.U. n°25.41 - Ouvrages de plaques de parement en plâtre - Cahiers C.S.T.B n°1721 de Septembre 1981 et n°1759 de Mars 1982.</li><li>- D.T.U. n°25.42 - Complexes de doublage - Cahier C.S.T.B. n°2376 de Décembre 1989.</li><li>- D.T.U. n° 27.1 - Revêtement par projection de fibres minérales avec liant - Cahiers C.S.T.B. n°2362 d'Octobre 1989 Les certificats du C.S.T.B. ainsi que les procès-verbaux d'agrément des matériaux seront fournis par l'entrepreneur pendant la période de préparation.</li></ul> Tous les travaux doivent être exécutés conformément aux prescriptions du présent cahier des clauses techniques particulières, aux plans d'exécution et de détail joints au présent projet. <b>AVIS TECHNIQUES</b> Pour tous les matériaux et produits qui relèvent de la procédure de l « Avis technique », il ne pourra être mis en œuvre que des matériaux et produits ayant fait l'objet d'un Avis technique. L'entrepreneur devra toujours fournir l'Avis technique en cours de validité pour les matériaux et produits concernés. <b>MARQUAGE « NF »</b> Pour tous les matériaux et produits ayant fait l'objet d'une certification à la marque " NF ", il ne pourra être mis en œuvre que des matériaux et produits admis à cette marque " NF ". <b>AUTRES CERTIFICATIONS OU LABELS</b> Pour tous les matériaux et produits ayant fait l'objet d'une " Certification " ou d'un " Label " de qualité, il ne pourra être mis en œuvre que des matériaux ou produits titulaires de cette certification ou de ce label.				
04.1.1.6	<b>PRESTATION A LA CHARGE DU PRESENT LOT</b> Les prestations à la charge de la présente entreprise dans le cadre de son marché comprennent implicitement : <ul style="list-style-type: none"><li>- la fourniture, transport et mise en œuvre de tous les matériaux, produits et composants de construction nécessaires à la réalisation parfaite et complète de tous les ouvrages de son marché ;</li></ul>				



Code	Désignation	U	Qte	P.U. HT	P.T. HT
	<ul style="list-style-type: none"><li>- l'établissement des plans de réservation et des plans de chantier ;</li><li>- tous les échafaudages, agrès, engins ou dispositifs de levage (ou descente) nécessaires à la réalisation des travaux ;</li><li>- tous les percements, saignés, rebouchages, scellements, raccords, etc... dans les conditions précisées aux documents contractuels ;</li><li>- la fixation par tous moyens de ses ouvrages ;</li><li>- l'enlèvement de tous les gravois de ses travaux et les nettoyages après travaux ;</li><li>- la main d'œuvre et les fournitures nécessaires pour toutes les reprises, finitions, vérifications, réglages, etc... de ses ouvrages en fin de travaux et après réception ;</li><li>- la mise à jour ou l'établissement de tous les plans de recollement pour être remis au Maître de l'ouvrage à la réception des travaux ;</li><li>- la quote-part de l'entreprise dans les frais généraux du chantier et le compte prorata, le cas échéant ;</li><li>- la protection des ouvrages non peints par film ;</li><li>- les réservations, percements, scellements, rebouchages, raccords, etc. dans les conditions définies aux documents du marché ;</li><li>- et tous autres travaux annexes et accessoires même non énumérés ici, mais nécessaires à la finition complète et parfaite de l'œuvre.</li><li>- Les jointoiements ou les garnissages entre abouts ou têtes de ces cloisons et les structures environnantes seront assurés par des bourrages à pleine épaisseur parfaitement lissés en finition.</li></ul> <p>Aucun jour ou manque de matière ne sera toléré, l'étanchéité à l'air est primordiale au droit de ces jonctions.</p>				
04.1.1.7	<b>CONNAISSANCE DES LIEUX</b> L'Entrepreneur est réputé avoir pris connaissance des lieux et de toutes les conditions pouvant avoir une influence sur l'exécution, sur la conception des détails, sur la qualité et les prix des ouvrages à réaliser. Cette prise de connaissance concerne notamment les possibilités d'accès des grues, nacelles, camions ou autres équipements, les possibilités de stockage et d'installation de chantier, et les servitudes qui peuvent y être attachées. L'Entrepreneur ne peut donc arguer d'ignorances quelconques à ce sujet pour prétendre à des suppléments de prix ou à des prolongations de délais.				
04.1.2	<b>SPECIFICATIONS ET PRESCRIPTIONS GENERALES</b>				
04.1.2.1	<b>ETUDES TECHNIQUES - PLAN D'EXECUTION</b> Les études techniques et les plans d'exécution seront à la charge du Maître d'ouvrage.				
04.1.2.2	<b>TOLERANCES DIMENSIONNELLES</b> Les valeurs des tolérances dimensionnelles des ouvrages finis sont précisées dans les : <ul style="list-style-type: none"><li>- Normes</li><li>- D.T.U. / C.C.T.G. / Eurocode</li><li>- Règles professionnelles.</li></ul> Les entrepreneurs devront pour leurs ouvrages, respecter strictement ces tolérances. Dans le cas de dépassement de ces tolérances dimensionnelles, le Maître d'œuvre pourra refuser l'ouvrage et exiger son remplacement. Nota : Le CATÉD a établi un document récapitulatif des " Tolérances dimensionnelles " réglementaires.				
04.1.2.3	<b>NATURE ET QUALITE DES MATERIAUX ET PRODUITS EN GENERAL</b> En tout état de cause, l'entrepreneur ne pourra en aucun cas mettre en œuvre un matériau ou un produit qui ne serait pas pris en garantie par ses Assureurs.				



Code	Désignation	U	Qte	P.U. HT	P.T. HT
04.1.2.4	<p><b>RESPONSABILITE DE L'ENTREPRENEUR</b></p> <p>L'entrepreneur restera toujours responsable des matériaux qu'il met en œuvre. Il lui incombera de choisir les matériaux et produits les mieux adaptés aux différents critères imposés par les impératifs de chantier, dont notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- pose en intérieur ou en extérieur</li> <li>- nature et type de matériaux répondant aux impératifs de l'utilisation</li> <li>- conditions particulières rencontrées pour le chantier</li> <li>- compatibilité des matériaux entre eux.</li> </ul>				
04.1.2.5	<p><b>CONTROLE ET RECEPTION DES MATERIAUX SUR CHANTIER</b></p> <p>Le Maître d'œuvre se réserve le droit de procéder à des contrôles de conformité des matériaux, fournitures sur chantier avant mise en œuvre. Pour les éléments d'une qualification NF ou d'une certification, le contrôle se bornera à la vérification du marquage, et au contrôle de l'aspect et de l'intégrité des produits. Tous les matériaux défectueux et ceux non conformes le cas échéant, seront immédiatement remplacés.</p>				
04.2	<b><u>PRESCRIPTION DES OUVRAGES</u></b>				
04.2.1	<b>OUVRAGES DE PREPARATIONS</b>				
04.2.1.1	<p><u>Préparation des parois existantes pour remise en peinture</u></p> <p>Le présent entrepreneur devra la préparation des support existants, ce poste comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Arrachage de papier peint ;</li> <li>- Préparation des fonds existants peint par lessivage alcali, grattage, dégraissage ;</li> <li>- Masticage et éventuel ponçage ;</li> <li>- Fixation des fonds, peinture d'isolement, impression adaptée au support ;</li> </ul> <p>Y compris toutes sujétions de réalisation.</p> <p><i>Localisation :</i></p> <p>PRO - Salle Chevauchet <math>(4.80+8.74+4.80)*2.82 =</math> <b>51,72 M2</b></p> <p>PRO - Déduire ENS vitrée 281/281 cm <math>(-2.81*2.81)*2 =</math> <b>-15,79 M2</b></p> <p>PRO - Déduire PV 106/281 cm <math>-1.06*2.81 =</math> <b>-2,98 M2</b></p>				
		<b>M2</b>	<b>32,95</b>	€	€
04.2.2	<b>PLATRERIE</b>				
04.2.2.1	<b>DOUBLAGE &amp; CLOISONS</b>				
04.2.2.1.1	<p><u>Cloisons de doublages - Laine de verre 100 mm</u></p> <p>Le présent lot devra la réalisation des cloisons de doublage avec parement plaque de plâtre, réalisation suivant prescriptions du D.T.T n°25 et du fabricant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place de l'ossature en acier galvanisé avec montants, rails et tous accessoires, type F530 ou M48 équivalent ;</li> <li>- Sur sol brut, mise en place d'une étanchéité par interposition d'un feutre bitumé, asphalté ou d'un film polyane résistant ;</li> <li>- Fourniture et pose d'un doublage en laine de verre déroulé revêtu Kraft de type GR32 de chez ISOVER ou équivalent. Laine verre d'une épaisseur de 100 mm avec un R = 3.15 m².K/W ;</li> <li>- Parement de finition avec une plaque de plâtre type Placoplatre BA 13 de chez PLACO ou équivalent ;</li> <li>- Epaisseur : 13 mm ;</li> <li>- Bords de type aminci, aspect lisse, parement carton, compris traitement des bandes et ratissage général à l'enduit spécial ;</li> <li>- Réaction au feu (Euroclasse): A2-s1, d0 ;</li> <li>- Une lame d'air sera ménagée entre la parois et l'isolant ;</li> </ul> <p>Raccordement le cas échéant avec menuiseries, cloisonnements existants, compris toutes sujétions de joints, coupe, de fournitures et de mise en œuvre.</p> <p><i>Localisation :</i></p> <p>PRO - Salle 1, DGT, WC <math>(4.70+6.60)*3.00 =</math> <b>33,90 M2</b></p>				
		<b>M2</b>	<b>33,90</b>	€	€
04.2.2.1.2	<p><u>Cloisons de doublages - Laine de verre 100 mm - EI 60 min</u></p> <p>Le présent lot devra la réalisation des cloisons de doublage coupe feu avec parement plaque de plâtre, réalisation suivant prescriptions du D.T.T n°25 et du fabricant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place de l'ossature en acier galvanisé avec montants, rails et tous accessoires, type F530 ou M48 équivalent ;</li> <li>- Sur sol brut, mise en place d'une étanchéité par interposition d'un feutre bitumé, asphalté ou d'un film polyane résistant ;</li> <li>- Fourniture et pose d'un doublage en laine de verre déroulé revêtu Kraft de type GR32 de chez ISOVER ou équivalent. Laine verre d'une épaisseur de 100 mm avec un R = 3.15 m².K/W ;</li> </ul>				



Code	Désignation	U	Qte	P.U. HT	P.T. HT
04.2.2.1.3	<p>- Parement de finition avec une plaque de plâtre type Placoflam BA 15 de chez PLACO ou équivalent ; - Epaisseur : 30 mm ; - Bords de type aminci, aspect lisse, parement carton, compris traitement des bandes et ratissage général à l'enduit spécial ; - Réaction au feu (Euroclasse): A2-s1, d0 ; - Degré coupe feu : 1H ; - Une lame d'air sera ménagée entre la parois et l'isolant ; Raccordement le cas échéant avec menuiseries, cloisonnements existants, compris toutes sujétions de joints, coupe, de fournitures et de mise en œuvre.</p> <p><i>Localisation :</i> PRO - Salle 1 <span style="float: right;"><math>(3.57+1.70+1.05)*3.00 =</math></span></p>		<b>18,96 M2</b>		
		<b>M2</b>	<b>18,96</b>	€	€
04.2.2.1.3	<p><u>Cloisons de distribution à simple plaque 98/78</u></p> <p>Le présent entrepreneur devra la fourniture et la pose de cloisons de distribution de type 98 / 48 Placostil ou équivalent, suivant recommandation D.T.U et fabricant, ce poste comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place d'une ossature en acier galvanisé avec montant et traverse type M48 ;</li> <li>- Sur le sol brut, étanchéité assurée par l'interposition sous rail d'un feutre bitumé, asphalté ou d'un film polyane résistant ;</li> <li>- Parement de finition avec une plaque de plâtre type Placoplatre BA 13 de chez PLACO ou équivalent ;</li> <li>- Epaisseur : 13 mm ;</li> <li>- Bords de type aminci, aspect lisse, parement carton, compris traitement des bandes et ratissage général à l'enduit spécial ;</li> <li>- Pour tous les angles saillants, mise en place de protections spéciales préconisées par le fabricant ;</li> <li>- Remplissage entre montants avec panneau de laine de roche semi-rigide de type Rockmur Nu de chez ROCKWOOL;</li> <li>- Epaisseur du panneau : 45 mm ;</li> <li>- Réaction au feu : A2-s1,d0 - classée A1 ;</li> </ul> <p>La pose des menuiseries étant réalisée à l'avancement il est conseillé à l'entreprise de s'arranger avec l'entreprise de menuiserie avant le démarrage des travaux, y compris toutes sujétions de fourniture et mise en œuvre.</p> <p><i>Localisation :</i> PRO - WC &gt; DGT <span style="float: right;"><math>3.00*3.00 =</math></span> Déduire PP 83/204 cm <span style="float: right;"><math>-0.83*2.04 =</math></span></p>		<b>9,00 M2</b> <b>-1,69 M2</b>		
		<b>M2</b>	<b>7,31</b>	€	€
04.2.2.1.4	<p><u>Cloisons de distribution à simple plaque 72/48</u></p> <p>Le présent entrepreneur devra la fourniture et la pose de cloisons de distribution de type 72/48 Placostil ou équivalent, suivant recommandation D.T.U et fabricant, ce poste comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place d'une ossature en acier galvanisé avec montant et traverse type M48 ;</li> <li>- Sur le sol brut, étanchéité assurée par l'interposition sous rail d'un feutre bitumé, asphalté ou d'un film polyane résistant ;</li> <li>- Parement de finition avec une plaque de plâtre type Placoplatre BA 13 de chez PLACO ou équivalent ;</li> <li>- Epaisseur : 13 mm ;</li> <li>- Bords de type aminci, aspect lisse, parement carton, compris traitement des bandes et ratissage général à l'enduit spécial ;</li> <li>- Pour tous les angles saillants, mise en place de protections spéciales préconisées par le fabricant ;</li> <li>- Remplissage entre montants avec panneau de laine de roche semi-rigide de type Rockmur Nu de chez ROCKWOOL;</li> <li>- Epaisseur du panneau : 45 mm ;</li> <li>- Réaction au feu : A2-s1,d0 - classée A1 ;</li> </ul> <p>La pose des menuiseries étant réalisée à l'avancement il est conseillé à l'entreprise de s'arranger avec l'entreprise de menuiserie avant le démarrage des travaux, y compris toutes sujétions de fourniture et mise en œuvre.</p> <p><i>Localisation :</i> PRO - DGT &gt; WC &gt; Salle 1 <math>(0.70+0.70+0.70+0.70+3.00+1.70)*3.00 =</math></p>		<b>22,50 M2</b>		
		<b>M2</b>	<b>22,50</b>	€	€
04.2.2.1.5	<p><u>Plaque de plâtre collé - Ep. 13 mm</u></p> <p>Le présent lot devra l'habillage d'ouvrage en plaque de plâtre collée, ce poste comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Fourniture et pose de plaque de plâtre en PLACOPLATRE de type BA13 ou équivalent ;</li> <li>- Plaque collées sur support existant par plâtre adhésif ADH ou mortier MAP ;</li> <li>- Epaisseur des plots de colle sera fonction de l'irrégularité des supports ;</li> <li>- Les joints seront traités suivant la technique PLACOPLATRE ;</li> <li>- Traitement avec soins de toutes les découpes, réservations, appareillage, calages, arêtes ...</li> </ul> <p>Cette opération vise à obtenir des parements dressés et finis, assurer une continuité de qualité de parements et uniformiser les fonds à la rencontre de matériaux de nature différente, éviter la rupture de pont thermiques ;</p>				



Code	Désignation	U	Qte	P.U. HT	P.T. HT
	<i>Localisation :</i> PRO - Salle Chevauchet 8.54*2.90 = <b>24,77 M2</b> Déduire PP83/204 cm -0.90*2.10 = <b>-1,89 M2</b> PRO - Salle 1 > DGT 4.60*2.60 = <b>11,96 M2</b> Déduire PP83/204 cm -0.90*2.10 = <b>-1,89 M2</b>				
		<b>M2</b>	<b>32,95</b>	€	€
04.2.2.2	<b>FAUX-PLAFONDS</b>				
04.2.2.2.1	<u>Faux plafonds coupe feu droits en plaque de plâtre - EI 60</u> Le présent lot devra la réalisation de faux-plafonds en plaques de plâtre vissées sur ossature métallique de type PRF Stil F530 ou équivalent, réalisation suivant prescription du DTU n° 25 et du fabricant : - Réception des supports de type charpente métallique et bacs acier ; - Mise en place de l'ossature en acier galvanisé avec montants, rails et tous accessoires, type F530 ou équivalent ; - Liaison parfaite avec les cloisons coupes feux ; - Parement de finition avec double plaque de plâtre type Placoflam BA 13 de chez PLACO ou équivalent ; - Epaisseur : 13 + 13 mm ; - Bords de type aminci, aspect lisse, parement carton, compris traitement des bandes et ratissage général à l'enduit spécial ; - Réaction au feu (Euroclasse): A2-s1, d0 ; - Référence : PV RS08-102 et extensions ; - Y compris toutes sujétions de fourniture et de mise en œuvre.  <i>Localisation :</i> PRO - Ensemble RDC (sauf cage d'escalier )		<b>72,30 M2</b>		
		<b>M2</b>	<b>72,30</b>	€	€
04.2.2.2.2	<u>Isolation horizontale en laine de verre revêtu - 300 mm</u> Le présent lot devra la fourniture et la pose d'une isolation horizontale de type laine de verre, avec : - Rouleau souple en laine de verre revêtu d'un surfaçage Kraft de type IBR de chez ISOVER ou équivalent ; - Application : Posé sur ossature de faux-plafonds primaire ; - Epaisseur : 300 mm ; - Résistance thermique : R = 7.50 m².K/W ; - Réaction au feu : F ; - Compris certification ACERMI et norme NF ; Y compris toutes sujétions de fournitures et de mise œuvre.  <i>Localisation :</i> PRO - Ensemble RDC (sauf cage d'escalier )		<b>71,00 M2</b>		
		<b>M2</b>	<b>71,00</b>	€	€
04.2.2.2.3	<u>Faux plafonds en dalles minérales acoustique - 600 x 600 mm</u> Fourniture et mise en œuvre de faux plafond décoratif acoustique, démontable, sur ossature apparente, comprenant : - Matériaux : Panneau en laine de roche, 40 mm avec voile peint blanc sur la face visible ; - Type : Royal de chez Rockfon ou équivalent ; - Dimensions : 600x600 mm ; - Ossature : Apparente de type A24 ; - Réaction au feu : A1 ; - Pose avec profilé apparent suivant système préconisé par le fabricant, compris accrochage par suspentes longues ou courtes suivant hauteur de plénum, comprenant tous appareillage, habillage, joints droit, échafaudage, coupes, découpes, cornières de rives, ossatures secondaires, découpes pour luminaires et ventilation et tous détails de bonne finition ; - Pose conformément au DTU 58.10 et prescription du fabricant ; Y compris toutes sujétion de réalisation.  <i>Localisation :</i> PRO - Salle Chevauchet <b>39,88 M2</b> PRO - Salle 1 <b>14,06 M2</b> PRO - DGT <b>8,01 M2</b> PRO - WC <b>3,55 M2</b>				
		<b>M2</b>	<b>65,50</b>	€	€



Code	Désignation	U	Qte	P.U. HT	P.T. HT
04.2.3	<b>FINITIONS</b>				
04.2.3.1	<u>Toile de verre et Peinture</u> Fourniture et pose d'une toile de verre et mise en peinture des parois sur ouvrage plâtre, ce poste comprend : - Toile de verre : modèle à définir avec l'architecte, 170 à 225 grs/m2 ; - Matériau : Application de 2 couches de peinture acrylique de finition ; - Aspect : Coloration à la demande dans la gamme du fabricant, sur échantillon ; - Egrenage, nettoyage, préparation du support avec primaire ; - Encollage et pose de la toile de verre, compris marouflage ; - Application manuelle ou mécanique de peinture satinée compatible avec le support ; - Sujétions d'exécution, protection des sols et parois, rechampissages, échafaudages, nettoyages, etc... - Finition A, soignée - DTU 59.1 ; Y compris toutes sujétions de réalisation.  <i>Localisation :</i> PRO - Salle Chevauchet (8.54+4.78+8.54+4.78)*2.82 = <b>75,12 M2</b> Déduire - PP83/204 cm (-0.90*2.10)*2 = <b>-3,78 M2</b> Déduire - Ens 281/281 cm (-2.81*2.81)*2 = <b>-15,79 M2</b> Déduire - PV 106/281 cm -1.06*2.81 = <b>-2,98 M2</b> PRO - Salle 1 (3.37+0.55+1.60+0.55+2.92+1.66+1.20+1.70+3.40)*2.50 = <b>42,38 M2</b> Déduire - PP83/204 cm -0.90*2.10 = <b>-1,89 M2</b> Déduire - PV 106/250 cm -1.06*2.50 = <b>-2,65 M2</b> PRO - DGT (2.80+2.80+2.80+2.80+0.60+0.60+0.60+0.60+0.60+0.60+0.60+0.60)*2.50 = <b>40,00 M2</b> Déduire - PP83/204 cm (-0.90*2.10)*2 = <b>-3,78 M2</b> PRO - WC (1.70+2.20+1.70+2.20)*2.50 = <b>19,50 M2</b> Déduire - PP83/204 cm (-0.90*2.10)*2 = <b>-3,78 M2</b>				
		<b>M2</b>	<b>142,35</b>	€	€
04.2.3.2	<u>Peinture sur ouvrages bois intérieurs</u> Fourniture et application d'une peinture glycérophthalique sur ouvrages bois intérieur, comprenant : - Nettoyage des supports ; - Ponçage soigné des ouvrages dans le sens fil du bois afin de faire disparaître tous peluchages ; - 1 Couche d'impression ; - rebouchage, ponçage entre les différentes couches ; - Ratisage à l'enduit repassé ; - 2 Couches de finition par peinture à faible teneur en COV ; - Finition suivant aspect désiré ; Y compris toutes sujétions de réalisation.  <i>Localisation :</i> PRO - WC / Dormant + tranche PP83/204 cm <b>1,16 M2</b> PRO - Salle 1 / Dormant + tranche PP83/204 cm <b>1,16 M2</b> PRO - DGT / Dormant + tranche PP83/204 cm <b>1,16 M2</b> PRO - DGT / PPL 83/250 cm 5.31*6 = <b>31,86 M2</b> PRO - WC / PPL <b>8,50 M2</b> PRO - Salle Chevauchet / Plinthes (0.77+4.80+4.00+3.80+4.80+5.00+1.24)*0.07 = <b>1,71 M2</b> PRO - WC / Plinthes (1.60+1.57+0.60+1.60+0.60+0.70)*0.07 = <b>0,47 M2</b> PRO - DGT / Plinthes (((0.60+0.90+0.60)*6)+0.10+0.50+0.60)*0.07 = <b>0,97 M2</b> PRO - Salle 1 / Plinthes (1.00+1.00+1.70+3.60+1.60+1.50+1.60+0.60+3.00)*0.07 = <b>1,09 M2</b> PRO - Salle Chevauchet / Caisson médium <b>0,90 M2</b> PRO - Salle 1 / Caisson médium <b>1,50 M2</b>				
		<b>M2</b>	<b>50,48</b>	€	€
04.2.3.3	<u>Peinture sur ouvrages bois extérieurs</u> Fourniture et application d'une peinture en alkyde sur ouvrages bois extérieur, comprenant : - Nettoyage des supports ; - Ponçage soigné des ouvrages dans le sens du fil du bois afin de faire disparaître tous peluchages,				



Code	Désignation	U	Qte	P.U. HT	P.T. HT
	<p>- 1 Couche d'impression ; - Rebouchage, ponçage entre les différentes couches ; - Ratisage à l'enduit repassé ; - 2 Couches de finition par peinture à faible teneur en COV ; - Finition brillante suivant aspect désiré ; Y compris toutes sujétions de réalisation.</p> <p><i>Localisation :</i> PRO - Salle 1 / façade SUD</p>		<b>5,40 M2</b>		
		<b>M2</b>	<b>5,40</b>	€	€
04.2.3.4	<p><u>Peinture sur Marche Béton</u></p> <p>Fourniture et mise en œuvre d'une peinture glycérophthalique sur ouvrage béton comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nettoyage du support ;</li> <li>- 2 couche de peinture glycérophthalique ;</li> <li>- Peinture anti-UV et résistante au intempérie ;</li> <li>- La couleur devra répondre à la norme PMR ;</li> <li>- La peinture devra avoir un faible teneur en COV ;</li> </ul> <p>Y compris toutes sujétions de fourniture et de mise en œuvre.</p> <p><i>Localisation :</i> PRO - Parvis <span style="margin-left: 100px;">(2.30*0.18)*2 =</span></p>		<b>0,83 M2</b>		
		<b>M2</b>	<b>0,83</b>	€	€
04.2.4	<b>DIVERS</b>				
04.2.4.1	<p><u>Nettoyage de fin de chantier</u></p> <p>Les travaux terminés, l'entrepreneur exécute le nettoyage de livraison occasionné par son intervention. Il assure également le nettoyage final "avant livraison" sans pour autant se substituer aux nettoyages propres à chaque corps d'état pour les travaux qui le concerne et qui doivent être effectués avant son intervention.</p> <p>Sont à réaliser notamment les opérations énumérées ci-après à titre indicatif et non limitatif :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Lavage et nettoyage deux faces de tous vitrages,</li> <li>- Lavage et nettoyage des plinthes,</li> <li>- Lavage et nettoyage des sols,</li> <li>- Nettoyage de toutes les ferrures et robinetteries, des poignées béquilles et pénes des serrures, etc.</li> <li>- Nettoyage de faïences,</li> <li>- Nettoyage des appareils sanitaires,</li> <li>- Nettoyage des équipements et appareillages électriques,</li> </ul> <p>L'intervention sera adaptée à l'avancement des phases du chantier et devra permettre la mise à disposition des locaux au Maître d'Ouvrage suivant le programme préétabli.</p> <p><i>Localisation :</i> PRO - Ensemble RDC</p>		<b>1 FT</b>		
		<b>FT</b>	<b>1</b>	€	€
<b>PRESCRIPTION DES OUVRAGES</b>					
<b>Total H.T. :</b>				_____	€
<b>Total T.V.A. (20%) :</b>				_____	€
<b>Total T.T.C. :</b>				_____	€





**RECAPITULATIF**  
**Lot n°04 PLATRERIE - FINITIONS - FAUX-PLAFONDS**

**RECAPITULATIF DES CHAPITRES**

**04.1 - GENERALITE**

- 04.1.1 -  
ENTENDUE DES TRAVAUX - REGLEMENTATIONS
  - 04.1.1.1 - OBJET
  - 04.1.1.2 - ETENDUE DES TRAVAUX
  - 04.1.1.3 -  
DOCUMENTS DE REFERENCE CONTRACTUELS
  - 04.1.1.4 - ORDRE DE PRESEANCE
  - 04.1.1.5 -  
REGLEMENTATIONS CONCERNANT LES MATERIAUX ET P  
RODUITS
  - 04.1.1.6 -  
PRESTATION A LA CHARGE DU PRESENT LOT
  - 04.1.1.7 - CONNAISSANCE DES LIEUX
- 04.1.2 -  
SPECIFICATIONS ET PRESCRIPTIONS GENERALES
  - 04.1.2.1 -  
ETUDES TECHNIQUES - PLAN D'EXECUTION
  - 04.1.2.2 - TOLERANCES DIMENSIONNELLES
  - 04.1.2.3 -  
NATURE ET QUALITE DES MATERIAUX ET PRODUITS EN  
GENERAL
  - 04.1.2.4 - RESPONSABILITE DE L'ENTREPRENEUR
  - 04.1.2.5 -  
CONTROLE ET RECEPTION DES MATERIAUX SUR CHANTI  
ER

**04.2 - PRESCRIPTION DES OUVRAGES**

	_____ €HT
- 04.2.1 - OUVRAGES DE PREPARATIONS	_____ €HT
- 04.2.2 - PLATRERIE	_____ €HT
- 04.2.2.1 - DOUBLAGE & CLOISONS	_____ €HT
- 04.2.2.2 - FAUX-PLAFONDS	_____ €HT
- 04.2.3 - FINITIONS	_____ €HT
- 04.2.4 - DIVERS	_____ €HT



**Total du lot 'PLATRERIE - FINITIONS - FAUX-PLAFONDS'**

**Total H.T. :** \_\_\_\_\_ €

**Total T.V.A. (20%) :** \_\_\_\_\_ €

**Total T.T.C. :** \_\_\_\_\_ €

Soit en toutes lettres TTC : \_\_\_\_\_

Fait à \_\_\_\_\_

le \_\_\_\_\_

Bon pour accord, signature,

Signature et cachet de l'Entrepreneur